

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



UN LIBRARY

DEC 6 1979

COLLECTION



Distr.  
LIMITEE

A/C.3/34/L.60/Rev.1

3 décembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
TROISIEME COMMISSION  
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale

Costa Rica, Italie, Mexique, Nigéria et Philippines :  
projet de décision révisé

L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution 1086B (XXXIX) du Conseil économique et social qui a conduit à la constitution du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale,

Fait sienne la résolution 1979/21 du Conseil économique et social et prie le Secrétaire général de la mettre en oeuvre dans le cadre des mécanismes appropriés de l'Organisation en matière d'appels de fonds.

-----